



Licenciement à cause de l'absence d'une autorisation de travail d'étudiant

Par Thilleli849

Bonjour,

Je suis étudiante algérienne (un titre de séjour étudiant d'un an), j'ai signé un CDD de 20h par semaine,deux semaines après ma responsable m'appelle pour mettre fin à mon contrat parce que je n'ai pas d'autorisation de travail,je lui ai expliqué que c'est une démarche facile que je peux réaliser moi même,il suffit juste qu'elle me remplit un formulaire mais elle ne voulait rien entendre,sachant que la période d'essai est déjà passée,je voulais savoir si j'ai des droits dans ce cas-là,des indemnités par exemple, j'avais vraiment besoin de ce travail,je suis dans une situation très difficile financièrement,ça a été un choc pour moi quand on m'a licencié,je n'arrive pas à dormir la nuit en pensant à ça.

Merci

Par jpgroussard

Bonsoir Thilleli,

cherchez ailleurs et ne pensez plus à ça !

Cdt